

suissetecmag

« Une ambiance chaleureuse à la Swissbau »

Cette année, suissetec a accueilli ses membres dans un lounge aux couleurs hivernales.

► Page 4

**NOUS, LES
TECHNICIENS DU BÂTIMENT.**



A vos agendas

1^{re} journée chauffage ventilation climatisation

La première journée chauffage ventilation climatisation organisée par suissetec se tiendra le jeudi 22 mars 2018 au Swissôtel de Zurich. Le matin sera consacré à des thèmes intéressants l'ensemble des participants, tels que le BIM, la numérisation ou la sécurité au travail. L'après-midi, les exposés seront plus spécifiques, et les participants séparés en deux groupes selon leur domaine, chauffage ou ventilation climatisation. Ne rater pas cette première édition et procurez-vous dès maintenant votre billet à l'adresse suissetec.ch/journeeCVC.



Editeur: Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)

Rédaction: Annina Keller (kea), Marcel Baud (baud), Martina Bieler (biem)

Contact: suissetec, Auf der Mauer 11, Case postale, 8021 Zurich
Téléphone +41 43 244 73 00, fax +41 43 244 73 79
kommunikation@suissetec.ch, www.suissetec.ch

Concept/réalisation: Linkgroup AG, Zurich, www.linkgroup.ch

Direction artistique: Joschko Hammermann, Anna-Pia Link

Impression: Printgraphic AG, Berne, www.printgraphic.ch

Tirage: allemand : 2700 ex., français : 700 ex.

Remarque: Par souci de lisibilité, cette publication utilise par endroits le masculin comme une forme générique pour se référer aux deux sexes.

Toute reproduction technique (même partielle) des textes et photos est soumise à l'autorisation expresse de l'éditeur.

Couverture: Le lounge suissetec à la Swissbau.

Photo: Patrick Lüthy

ClimatePartner^o
climatiquement neutre

Impression | ID 11017-1802-1001

Sécurité au travail

Nouvelle solution de branche

Une nouvelle solution en matière de sécurité au travail et de protection de la santé spécifique à la branche est proposée depuis le 1^{er} janvier 2018 par suissetec, unia et syna. Elaborés par des techniciens du bâtiment pour des techniciens du bâtiment, les cours ont une très forte orientation pratique. Voici comment profiter de cette nouvelle prestation :

1. Remplir le formulaire d'affiliation disponible à l'adresse suissetec.ch/securite-au-travail
2. Participer au cours de base ou au cours de remise à niveau
3. Mettre en œuvre la solution de branche au sein de l'entreprise

Quatre maîtres ferblantiers

suissetec mag 4/2017 : erratum

Une erreur a échappé à la rédaction dans l'article « Défi relevé haut la main » sur Iren Sprecher. Celle-ci est la quatrième, et non la troisième, femme en Suisse à avoir obtenu un diplôme fédéral de maître ferblantier. En effet, elles sont trois à l'avoir précédée : Nicole Fankhauser, Adrienne Fiechter et Mirjam Trachsel.

Tous unis

Chère lectrice, cher lecteur,

J'espère que 2018 a commencé sous les meilleurs auspices pour chacun de vous et que vous êtes prêts à relever de nouveaux défis. Cette année encore, nous allons poursuivre nos projets et consolider nos acquis. Mais suissetec a également prévu des nouveautés qui auront de vastes répercussions pour toute la branche.



Nous allons continuer à vous soutenir sur le plan de la formation, l'objectif étant d'optimiser significativement la qualité de la formation initiale. Dans ce cadre, nous mettons à votre disposition divers outils et instruments. Cependant, nous comptons aussi sur votre engagement en faveur de la relève. Il vous revient en effet de sélectionner soigneusement vos apprentis et de leur offrir des conditions de travail motivantes. Ce n'est que de cette manière qu'ils deviendront des installateurs et des projeteurs fiers de leur métier. La révision de la formation de constructeur d'installations de ventilation CFC

est presque terminée. La première volée à la suivre dans sa nouvelle version fera sa rentrée en 2019. Outre un plan de formation axé sur les compétences opérationnelles, la filière proposera deux orientations, production ou montage. Jusqu'à l'été prochain et le recrutement des futurs apprentis, les entreprises concernées auront suffisamment de temps pour s'informer du nouveau modèle.

Nous voulons également progresser sur le plan politique, notamment dans le contexte des distorsions du marché induites par les entreprises paraétatiques (voir l'article à la page 6). A Berne, le sujet occupe déjà le Conseil national comme le Conseil des Etats ; des documents sur ce thème sont disponibles pour les politiciens cantonaux et communaux. Après de nombreuses années à la tête de suissetec, Hans-Peter Kaufmann prendra sa retraite au 30 juin 2019. Le comité central s'est fixé comme objectif de recruter son successeur d'ici à l'été 2018, de manière à assurer une transition optimale des fonctions au nouveau directeur dès 2019. Je me réjouis d'ores et déjà de partager cette année avec vous.

Daniel Huser
Président central

Les problèmes en matière de concurrence avec les entreprises paraétatiques sont loin d'être résolus. Mais il y a du progrès.

> Page 6

Assemblée des délégués	8
Hommage aux médaillés d'or	
Interview	12
Gregor Mangold, responsable du domaine Ventilation climatisation froid	
Pénalités de retard	15
Article 98 de la SIA 118	
Café-croissants chez...	16
Haustechnik Eugster AG	
Persona	18
Nouveau séminaire « Fier de mon métier »	





Photos: Patrick Lüthy

Un rendez-vous incontournable

L'édition 2018 de la Swissbau a accueilli 97 919 visiteurs, qui ont pu à cette occasion découvrir les stands de plus de 1000 exposants issus de 17 pays. suissetec y était présente avec son lounge exclusivement réservé aux membres de l'association.

Martina Bieler



Un visiteur de marque : le Conseiller fédéral Ueli Maurer entre Hans-Peter Kaufmann (à g.) et Daniel Huser, respectivement directeur et président central de suissetec.

La cérémonie d'ouverture de la Swissbau, à l'organisation de laquelle suissetec a participé, a été un succès. D'une durée d'une heure, elle a notamment été marquée par l'intervention du Conseiller fédéral Ueli Maurer. Dans son discours, celui-ci a abordé le thème phare du salon, à savoir la numérisation. « Au cours des années à venir, la transformation numérique occupera fortement la branche de la construction », a-t-il affirmé. Ueli Maurer était parmi les premiers à visiter l'exposition spéciale « Swissbau Innovation Lab ». Sur 2000 m², cette dernière permettait d'appréhender le futur du secteur du bâtiment. Et le chef du Département fédéral des finances nous a également fait l'honneur d'un petit détour par le stand de suissetec, situé dans la halle 1.0 sud.

Comme à son habitude, suissetec a reçu ses membres dans son lounge exclusif. Décoré dans des couleurs hivernales, avec arbres enneigés et feux de bois artificiels, le stand a attiré un grand nombre de visiteurs, qui ont notamment pu s'y restaurer dans une ambiance conviviale.

En outre, près de 300 entreprises membres se sont essayées au « jeu du clou ». Dans son invitation, l'association avait envoyé à tous ses membres trois clous, qui constituaient leur billet d'entrée pour le lounge. Une fois sur place, ces clous pouvaient être échangés contre des vrais pour participer au concours.

Le but : enfoncer les trois clous le plus vite possible. Les plus rapides ont été les collaborateurs de l'entreprise Dalhäuser+Ledermann AG, MuttENZ. Ils sont ainsi les heureux gagnants d'un bon d'une valeur de CHF 1000.- pour un repas dans un restaurant de leur choix, et un portrait leur sera consacré dans « suissetec mag ». Les gagnants des prix quotidiens ont quant à eux remporté un café-croissants pour toute leur entreprise.

suissetec tire un bilan positif de sa participation à la Swissbau. La fréquentation du lounge était très bonne tout au long de la semaine, et les échanges fort intéressants. « La Swissbau représente pour nous une excellente opportunité de discuter avec nos membres », explique Annina Keller, responsable de la communication chez suissetec. « C'est le seul endroit où l'on peut rencontrer autant de professionnels de la branche en si peu de temps. Ainsi, le salon nous permet de recueillir de précieux retours pour le développement de nos offres et prestations. » Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'édition 2020.

📄 INFO

Vous trouverez des photos de la Swissbau 2018 à l'adresse suivante : suissetec.ch/swissbau

Classement (top 5)

Place	Nom de l'entreprise	Temps
1	Dalhäuser+Ledermann AG, MuttENZ	12,36 secondes
2	Hummel & Meyer AG, Bâle	13,42 secondes
3	RG TOITURE Sàrl, Bavois	13,47 secondes
4	Heinz Etter AG, Kallnach	13,87 secondes
5	Michel GmbH Spenglerei + Bedachungen, Bönigen	13,97 secondes

VAINQUEURS DU PRIX FINAL Dalhäuser+Ledermann AG, MuttENZ

VAINQUEURS

Mardi 16 janvier 2018

Michel GmbH Spenglerei + Bedachungen, Bönigen

Mercredi 17 janvier 2018

Heinz Etter AG, Kallnach

Jeudi 18 janvier 2018

Dalhäuser+Ledermann AG, MuttENZ
(le prix quotidien revient à l'entreprise Zenobini AG, Stetten, qui a réalisé le deuxième meilleur score)

Vendredi 19 janvier 2018

Hummel & Meyer AG, Bâle

Samedi 20 janvier 2018

Spuag AG, Zweisimmen



Illustration : Wolfgang Hametner

Lors des Jeux olympiques d'hiver, lorsque les sportifs des disciplines alpines sont sur la ligne de départ, c'est le même défi qui les attend. Ils partent tous du même point, descendent la même piste, suivent le même parcours et ont tous reçu les mêmes directives quant au matériel autorisé. Voilà un cadre équitable pour une compétition. Naturellement, des conditions météorologiques identiques ne peuvent pas être garanties pour chaque concurrent. Mais les surveillants observent l'évolution de la météo et interviennent dès que le temps peut avoir trop de conséquences sur les épreuves. Chacun s'accorde à dire que c'est ainsi que les choses doivent se passer pour que tous aient les mêmes chances.

« Les entreprises proches de l'Etat peuvent prendre de gros risques sur tous les terrains. »

Aujourd'hui, beaucoup d'entreprises de la technique du bâtiment se trouvent en situation de concurrence, parfois déloyale, avec des entreprises proches de l'Etat ou contrôlées par l'Etat. Ces dernières années, le phénomène a pris de plus en plus d'ampleur. Pour ces entreprises paraétatiques, il est particulièrement facile de gagner, car elles peuvent prendre de gros risques sur tous les terrains. Elles ont leur propre piste, équipée non pas de trois mais de six filets de sécurité. Protégées par l'Etat, elles savent en effet que leurs éventuelles chutes seront amorties par les contribuables.

Bien sûr, le dopage est interdit et les activités menées dans un domaine de monopole devraient être clairement séparées de celles exercées sur le libre marché. Mais rares sont les contrôles. Certains politiciens préfèrent être au bord de la piste pour encourager les concurrents soutenus par l'Etat plutôt que de se demander pourquoi ceux-ci bénéficient de conditions plus avantageuses. Et ils ne manquent pas non plus de participer aux célébrations qui suivent les victoires.

Ces dernières années, le fournisseur d'électricité schaffhousois EKS AG s'est servi de méthodes et de moyens divers et variés pour dopper ses performances. Il a utilisé les adresses de clients acquises dans le cadre de son monopole pour promouvoir ses prestations hors concession, ignorant les règles en vigueur. En

outre, la société a instauré de mauvais standards dans l'adjudication de mandats relevant du domaine solaire. Au début, elle a travaillé exclusivement avec une entreprise allemande et s'est permis de ne pas tenir compte des dispositions de la loi sur l'approvisionnement en électricité et des autorisations de raccordement OIBT. EKS AG a agi comme bon lui semblait, concentrée uniquement sur ses propres intérêts. Seules la ténacité et la persévérance de suissetec ont permis de faire bouger les choses. Le Conseil d'Etat schaffhousois a continué de protéger EKS AG et prétendu que la société avait agi en toute conformité. La décision finale reviendra à d'autres instances ; suissetec a porté plainte contre EKS AG.

Les problèmes en matière de concurrence avec les entreprises proches de l'Etat ou contrôlées par l'Etat sont loin d'être résolus. Mais il y a du progrès. Les trop nombreuses distorsions de concurrence sont de plus en plus souvent reconnues. Il a été demandé au Conseil national et au Conseil des Etats d'adapter la loi sur le

Une concurrence dopée

Annina Keller



marché intérieur de manière à ce que les sociétés anonymes proches de l'Etat doivent, elles aussi, respecter les règles et qu'elles soient sanctionnées si elles abusent de leur position. Reste à espérer que la loi sur le marché intérieur garantisse à l'avenir des conditions de concurrence équitables. <

Interventions à Berne

Les entreprises proches de l'Etat ou contrôlées par l'Etat ne doivent pas pouvoir profiter de leur situation pour obtenir des avantages concurrentiels sur le marché. Peter Schilliger PLR (LU) et Philippe Bauer PLR (NE) ont déposé une initiative parlementaire à ce sujet au Conseil national. Jean-René Fournier PDC (VS) a fait de même au Conseil des Etats. Les initiatives « Concurrence à armes égales » ont pour objectif de créer des dispositions légales afin d'éviter que les entreprises qui bénéficient d'une participation financière des collectivités publiques ou qui assument une tâche relevant des pouvoirs publics ne tirent avantage de leur position et ne faussent la concurrence sur le libre marché. Les entreprises monopolistiques, par exemple du secteur de l'électricité, ne doivent ainsi pas pouvoir utiliser abusivement leurs informations et leurs contacts clients ou le bénéfice issu de leur domaine de monopole afin d'obtenir un avantage concurrentiel dans un autre domaine. Dans le cadre des stratégies des conseils d'administration, un rapport doit par ailleurs être établi chaque année sur la nécessité pour les entreprises paraétatiques d'exercer une activité commerciale. Le bureau de chaque Conseil attribue l'intervention à la commission ad hoc. Celle-ci communiquera ensuite sa recommandation au Conseil correspondant.



Photos: Frédéric Meyer

« C'était une super aventure ! »

L'assemblée d'automne 2017 a été marquée par de vifs débats. Les délégués ont ensuite donné la parole aux champions suisses et au champion du monde, qui sont revenus sur leur victoire.

Annina Keller

De g. à dr. : Elias Reber (champion suisse installateurs en chauffage), Oliver Lanz (champion suisse ferblantiers), Dominik Schlegel (champion suisse installateurs sanitaires), Marcel Wyss (champion du monde installateurs sanitaires et en chauffage), Pascal Gerber (participant aux EuroSkills 2018), Sven Schnydrig (champion suisse projeteurs chauffage), Tim Kern (champion suisse projeteurs ventilation).



Marcel Wyss est revenu sur son expérience aux championnats du monde d'Abu Dhabi.

Concentration, savoir-faire et engagement – voilà la clé de leur succès. Pour autant, aucun des champions suisses 2017 ne pensait remporter l'or. A l'image d'Elias Reber, champion suisse des installateurs en chauffage : « Je n'imaginai pas gagner la médaille d'or, mais j'en suis très content. » Les vainqueurs ont en effet de quoi être fiers. Ils se sont imposés dans des épreuves de haut niveau et ont donné une excellente image de la technique du bâtiment aux visiteurs de la foire.

Une performance exceptionnelle

Les délégués ont ensuite pu féliciter Marcel Wyss, médaillé d'or aux championnats du monde à Abu Dhabi. Après 70 jours d'entraînement en Suisse et à l'étranger, cette médaille est une récompense amplement méritée pour l'installateur sanitaire, qui a su réaliser une performance exceptionnelle au moment décisif. Les épreuves ont été relativement stressantes pour Marcel Wyss, notamment parce qu'il était conscient qu'il avait fait quelques erreurs, mais qu'il ne savait dans quelle mesure elles auraient des conséquences. Sa joie en a été d'autant plus grande lorsqu'il a appris sa victoire, qu'il

« La clé du succès : concentration, savoir-faire et engagement. »

a pu fêter avec ses proches et ses amis présents sur place. Markus Niederer, chef expert dans la catégorie « Plumbing & Heating » à Abu

Dhabi, est lui aussi très fier de son protégé. Et ce d'autant plus que la concurrence est rude et que le nombre de pays à se disputer la première place du podium est toujours plus important. Hans-Peter Kaufmann, directeur de suissetec, a remis au champion du monde un bon d'une valeur de CHF 10 000.– qu'il pourra faire valoir pour une formation continue dans la technique du bâtiment.

« C'était une super aventure ! », a conclu Marcel Wyss. Un résumé enthousiaste qui montre une fois de plus combien il vaut la peine de participer à des championnats nationaux et internationaux. A cet égard, le système de formation suisse et un entraînement intensif constituent d'excellentes conditions pour se hisser en haut du podium. <

Championnats européens

Pascal Gerber, de Wölflinswil (AG), s'est imposé lors des épreuves de qualification à Lostorf et participera aux championnats européens 2018 à Budapest. Le ferblantier, champion suisse 2016, a notamment convaincu le jury grâce à sa concentration et à sa précision. Pascal Gerber a déjà commencé à s'entraîner sous la direction de son coach, Roger Gabler.

suissetec félicite ses membres de leur fidélité

100
ans

**T. + A. Bütikofer,
Sanitär + Spenglerei**
Bienne, BE

50
ans

Küenzi & Co. AG	Münchenbuchsee	BE
Bill Haustechnik AG	Utzenstorf	BE
Spaar AG	Brislach	BL
F. Hösli AG	Schwanden	GL
Schorderet Steve Sàrl	Chevenez	JU
Stadelmann Energie und Haustechnik AG	Escholzmatt	LU
Keller Haustechnik GmbH	Nottwil	LU
Scheidegger Sanitär-Heizung AG	Pfaffnau	LU
Heitzmann AG Holzenergie-Technik	Schachen	LU
Husi Sanitär Heizung GmbH	Wangen b. Olten	SO
Mauerhofer SA	Locarno	TI
Torisa SA	Riazzino	TI
J.-J. Richard et R. Beer S.A.	Bremblens	VD
von Auw SA	Préverenges	VD
REYNARD SANITAIRE-FERBLANTERIE SA	Roumaz (Savièse)	VS
Widmer & Co AG	Kilchberg	ZH
Dittli AG	Oetwil a. d. Limmat	ZH

75
ans

Urs Pfister Haustechnik AG

Schneider Sanitär + Spenglerei AG

Emil Hoffmann AG

Scherrer Metec AG

Wangen an der Aare BE

Pratteln BL

Coire GR

Zurich ZH

25
ans

Poly Team AG für Haustechnik-Planung

Technitoit SARL

Balzer Ingenieure AG

Lutz installaziuns SA

Kurt Stampa Haustechnik

Simeon Haustechnik AG

Hersche K.

Pierre Voisard et fils Sàrl

Bünder Hydroplan AG

Haefliger Söhne Sanitär- & Heizungs-GmbH

Schiffner AG

Fredi Bisig Sanitäre Anlagen

Ebnöther & Partner GmbH

Annen + Schibig AG

Möwa Planung GmbH

Brechbühl Sanitär AG

Claudio Agustoni

Wild Bernard, chauffage et sanitaire

Pierre-Henri Cuénoud S.A.

Leo Schmid San. & Heizungsinstallationen

Karl Erb Sanitär-Haustechnik AG

Weishaupt AG

Glauser Illnau AG

EBP Schweiz AG

Brugg AG

Jussy GE

Coire GR

Disentis/Mustér GR

Flims Waldhaus GR

Lantsch/Lenz GR

Trimmis GR

Fontenais JU

Hochdorf LU

Lucerne LU

St-Gall SG

Einsiedeln SZ

Freienbach SZ

Ibach SZ

Küssnacht am Rigi SZ

Illighausen TG

Coldrerio TI

Le Sentier VD

Penthalaz VD

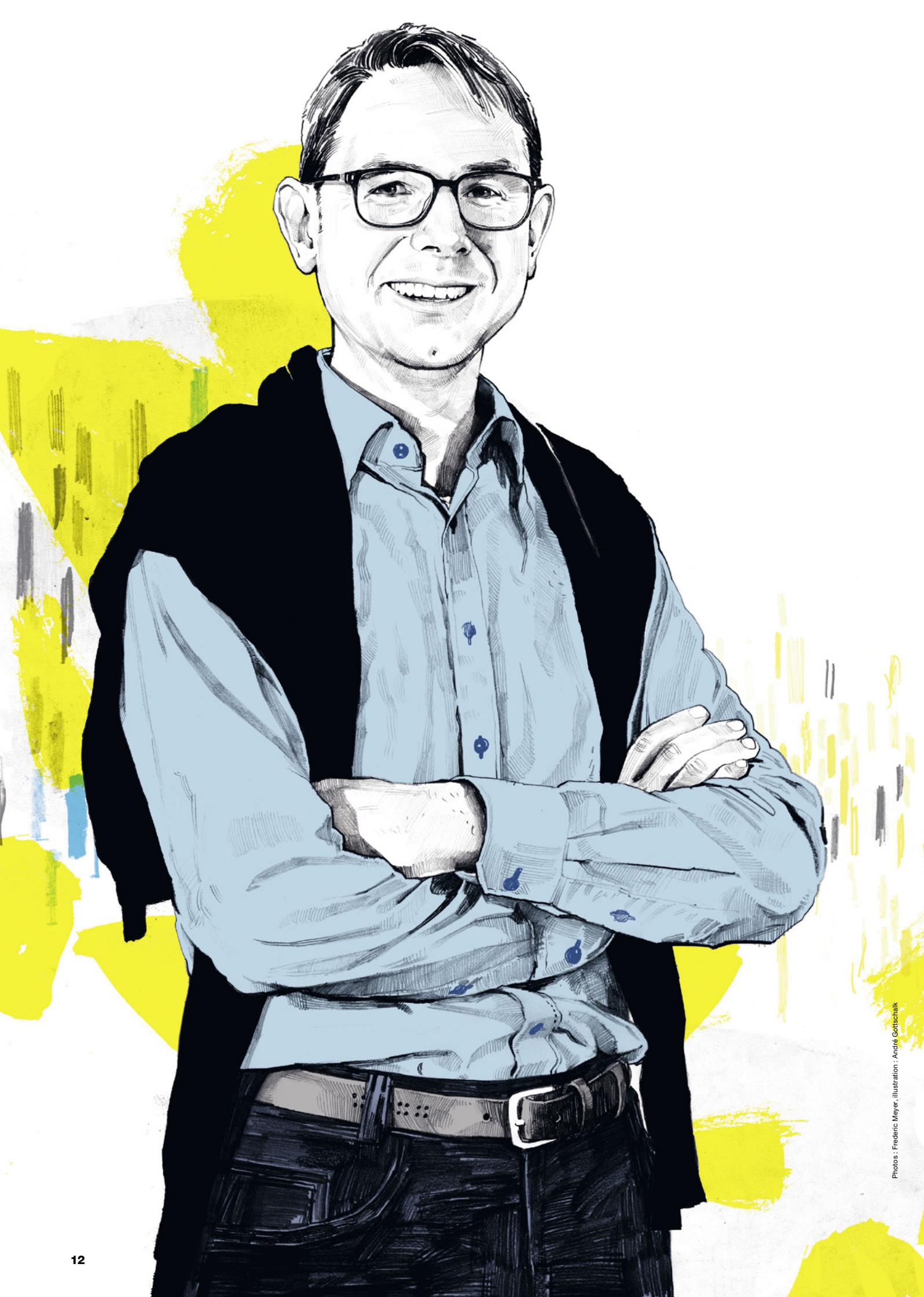
Steinhausen ZG

Dinhard ZH

Geroldswil ZH

Illnau ZH

Zurich ZH



Photos: Frederic Meyer, Illustration: André Gottschalk

Retour aux sources

Depuis mai 2017, Gregor Mangold est le nouveau responsable du domaine Ventilation | climatisation | froid au sein de suissetec. Agé de 53 ans, il est également père de cinq enfants. Il nous explique comment ces deux rôles se complètent.

Interview : Sandra Aeberhard,
Faktor Journalisten AG, Zurich

Monsieur Mangold, vous avez commencé votre carrière par un apprentissage de monteur d'installations de refroidissement. Vous avez ensuite exploré d'autres horizons et êtes aujourd'hui responsable du domaine Ventilation | climatisation | froid au sein de suissetec. Un retour aux sources ?

Gregor Mangold : Oui, on peut dire ça.

Qu'est-ce qui vous a décidé dans ce choix ?

Après un détour par la branche de l'informatique, j'ai réfléchi à la suite de ma carrière. Le thème de l'environnement m'a toujours intéressé. J'ai réalisé que je voulais me consacrer davantage aux questions de l'énergie et de l'écologie. C'est ainsi que je suis revenu il y a une dizaine d'années à la branche de la climatisation et du froid.

Que vous apportent vos connaissances et vos expériences passées dans votre activité actuelle ?

Auparavant, j'étais responsable du service clientèle auprès d'importants fabricants de systèmes industriels, de chauffage, de climatisation et de refroidissement. J'ai alors découvert les questions et les problèmes inhérents à ces domaines. Aujourd'hui, je peux mettre ce bagage à profit. Tout ce que j'ai appris lors de mes formations et au cours de ma carrière m'est utile.

Qu'est-ce qui vous plaît particulièrement dans votre poste actuel ?

De pouvoir apporter ma contribution pratiquement au début de la chaîne de valeur. Nous recherchons des solutions aux problèmes de la branche ; à cet égard, les retours des membres des commissions techniques et des comités de domaine nous sont précieux. Grâce à ces informations, nous pouvons continuellement améliorer nos produits, prestations et processus.

« C'est communiquer et collaborer avec les autres qui m'intéresse. »

Quelles sont vos tâches principales ?

En premier lieu, je m'occupe de la coordination et de la collaboration avec les membres de la commission technique ainsi qu'avec le comité du domaine. Nous élaborons des outils pour nos membres, par exemple sous forme de notices techniques, afin de les aider dans leur travail quotidien. En outre, nous avons développé une application Web sur les instructions de fonctionnement et d'entretien ainsi qu'un manuel de planification en ventilation.

Quels changements avez-vous constatés depuis vos débuts dans la branche ?

La numérisation a également fait son entrée dans la technique du bâtiment. Si les principes physiques fondamentaux sont restés les mêmes, les équipements se sont énormément développés. Ils sont plus efficaces et moins onéreux.



Quelles sont les différences entre votre activité précédente et votre travail auprès de l'association ?

Il n'y a en fait pas beaucoup de différences. Un responsable du service clientèle doit notamment préparer l'entreprise au pire scénario possible. En tant que responsable de domaine, la question est plutôt de savoir quoi faire pour que ce scénario ne se présente pas. En quelque sorte, on peut donc parler de prévention dans les deux cas. L'objectif est ainsi d'élaborer des mesures afin d'éviter tout dommage et incident.

A votre avis, quels sont les principaux thèmes qui occuperont suisselec à l'avenir ?

Sans hésiter, la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050. A cet égard, la technique du bâtiment abrite un gigantesque potentiel. suisselec peut montrer des solutions et contribuer à sensibiliser le public de manière à ce que les objectifs énergétiques soient atteints. Après tout, nous le devons à nos enfants et aux générations futures.

Chez votre précédent employeur, vous aviez 93 collaborateurs sous vos ordres. Est-ce que cela vous manque ?

Non, car ce n'est pas diriger, mais communiquer et collaborer avec les autres qui m'intéresse. Ce que je continue de faire aujourd'hui.

Comment vous décririez-vous ?

Je suis curieux et ouvert. Je me considère également comme quelqu'un de visionnaire et de spontané. J'ai aussi tendance à remettre en cause les usages et à les abolir si nécessaire. Sans pour autant nier l'importance des valeurs et des traditions.

Vous avez cinq enfants, âgés de 11 à 24 ans. Qu'est-ce que votre expérience de père vous apporte dans votre vie professionnelle ?

Etre parent, c'est savoir accompagner ses enfants tout en leur laissant suffisamment de liberté. Au travail, ce n'est pas très différent. De manière générale, les gens ont soif d'apprendre et agissent d'eux-mêmes. Si on leur fixe un cadre trop strict, ils perdent leur créa-

tivité et leur motivation. En revanche, si on les laisse agir, ils s'épanouissent pleinement.

Avec vos enfants, vous avez certainement déjà vécu, et vivez encore, des périodes agitées. Avez-vous appris à prendre du recul ?

Très certainement ! Avec le temps et l'expérience, on relativise beaucoup plus.

Vous avez un poste à responsabilités et une grande famille. Comment conciliez-vous les deux ?

Tout dépend de la manière dont on envisage les choses. Si on considère famille et métier comme des fardeaux, la charge est effectivement double. De mon côté, j'envisage ma vie familiale comme un enrichissement de ma vie professionnelle, et inversement. Les deux s'équilibrent donc.

« **Ma vie familiale et ma vie professionnelle s'équilibrent.** »

Avez-vous encore du temps à consacrer à vos loisirs ?

Oui. Mon plus grand loisir est en l'occurrence de passer du temps avec ma famille. Adolescent, je dépensais tout mon argent dans les vinyles. Ma collection, table de mixage et platines incluses, a longtemps pris la poussière à la cave. Il y a quelques mois, on m'a demandé si j'avais encore mon matériel des années 80 et si j'accepterais de le ressortir pour les quarante ans d'une connaissance. J'ai spontanément accepté, mis à jour mon équipement et j'ai joué le disc-jockey le jour J.

Si vous aviez beaucoup de temps libre, que feriez-vous ?

Beaucoup de gens ont peur de la retraite. Moi, je m'imagine tout à fait vendre ma maison et acheter un camping-car. J'en profiterais pour voyager avec ma femme, à la découverte d'autres paysages et d'autres cultures. ◀

Pénalités : attention !

Le non-respect du délai fixé implique souvent le paiement d'importantes sommes d'argent. Ces pénalités, aussi appelées peines conventionnelles, doivent être déterminées au préalable par contrat. Même si l'entrepreneur et le maître de l'ouvrage conviennent de se fonder sur la SIA 118 comme base contractuelle, il doit être explicitement mentionné qui est tenu de payer d'éventuelles pénalités de retard et dans quelles conditions.

Michael Birkner, responsable Droit

L'article 98 de la SIA 118 stipule seulement que des pénalités peuvent s'appliquer en cas de dépassement du délai fixé, pour autant que les parties contractuelles en aient convenu ainsi au préalable. Il est important de souligner que ces pénalités sont dues aussitôt que le délai prévu n'est pas tenu, même si aucun dommage n'a ainsi été occasionné. La responsabilité de l'entrepreneur pour le retard doit alors être prouvée. Mais c'est souvent à ce dernier de prouver qu'il n'a pas commis de faute.

De l'autre côté, il incombe au maître de l'ouvrage de réclamer les pénalités convenues. Il doit faire valoir ce droit de manière explicite par écrit ou oralement, au plus tard au moment de l'achèvement de l'ouvrage. S'il accepte sans réserve l'exécution du contrat, il renonce à son droit de revendiquer des pénalités. Selon la jurisprudence, une remarque du maître de l'ouvrage telle que « depuis le début de notre collaboration, l'entrepreneur n'effectue pas les livraisons dans les délais fixés » ne suffit pas (décision du Tribunal de commerce de Zurich du 10 juillet 2014). Dans ce cas, le maître de l'ouvrage n'a en effet pas pu faire valoir son droit à des pénalités par voie judiciaire.

Il existe différentes possibilités de régler des pénalités. Il peut s'agir du versement d'une somme d'argent, d'un pourcentage (par exemple de la somme contractuelle) ou de la perte d'un droit (par exemple la renonciation au prix de l'ouvrage). Ce qui est important, c'est que les pénalités soient équitables. Le tribunal peut réduire celles qu'il juge excessives.

Différents points sont à considérer en rapport avec les pénalités au sens de la SIA 118. En tant que techniciens du bâtiment avisés, vous devez savoir que les contrats doivent être analysés en détail avant de les signer et que d'éventuelles pénalités doivent être convenues de manière explicite au préalable. <

⊞ NOTA BENE

Aussi longtemps que l'entrepreneur a droit à une prolongation de délai, il ne doit pas de pénalités. De plus, le droit à des pénalités tombe en cas d'acceptation sans réserve de l'exécution du contrat.

Article 98, SIA 118

1. Le contrat peut prévoir des pénalités équitables si l'entrepreneur achève l'ouvrage après l'expiration du délai, et des primes s'il l'achève avant.
2. L'entrepreneur ne doit pas de pénalités s'il a droit à une prolongation de délai (art. 94 al. 2, art. 96).
3. Le paiement d'une pénalité ne libère pas l'entrepreneur du respect des autres obligations contractuelles ; ce paiement sera toutefois imputé sur le montant des dommages-intérêts que peut devoir l'entrepreneur.

Inscription

Examen professionnel de conseiller énergétique des bâtiments avec brevet fédéral

Date de l'examen

17 au 20 septembre 2018 (oral)

Remise du descriptif de projet

Vendredi 8 juin 2018

Remise du travail interdisciplinaire

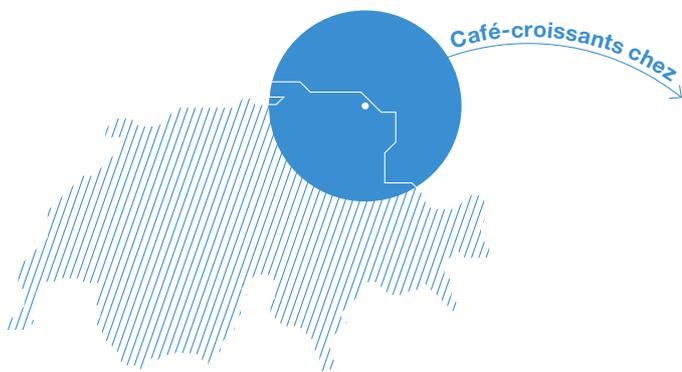
Vendredi 10 août 2018

La taxe de l'examen final (établissement du brevet inclus) s'élève à CHF 600.–.

Les documents d'inscription (formulaire d'inscription, notice, check-list et règlement d'examen) sont disponibles à l'adresse suissetec.ch/examen_conseiller_energetique

Délai d'inscription

Vendredi 8 juin 2018



Haustechnik Eugster AG

Arbon TG



Photos: Patrick Stoll

Une énergie inépuisable

Pour réussir, il faut faire bouger les choses. Cette volonté est palpable au sein de l'entreprise Haustechnik Eugster AG, à Arbon. Comme à chaque début d'année, son propriétaire, Daniel Eugster, a réuni ses collaborateurs pour la traditionnelle séance semestrielle.

Patrick Stoll

Lorsque j'arrive au site de l'entreprise Haus-technik Eugster AG, le jour se lève. Je distingue le plan d'eau et le jardin de pierres devant l'entrée du bâtiment, la vaste terrasse ainsi que la grande installation solaire située sur le toit. Ce matin-là, les 40 collaborateurs sont assis dans la salle de réunion au premier étage du bâtiment. Deux fois par année, en janvier et après la fermeture d'été, Daniel Eugster réunit son équipe pour une séance spéciale.

« A mes yeux, il y a toujours des choses à améliorer. »

Daniel Eugster

Lors de ces réunions, les collaborateurs sont informés des objectifs et des valeurs de l'entreprise, ainsi que des événements à venir. De leur côté, ils peuvent également prendre la parole, poser des questions ou encore émettre des souhaits. Au cours de la séance, on perçoit la bonne ambiance qui règne entre les employés. Ils organisent ainsi régulièrement des activités communes en dehors du travail, comme des journées à ski ou des tournois de baby-foot.

Par ailleurs, l'entreprise est bien ancrée dans sa région et y soutient de nombreuses manifestations : festival en plein air, slowUp, événements sportifs, etc. Des collaborateurs proposent justement de porter un t-shirt de l'entreprise pour leur prochaine course. Une initiative aussitôt approuvée par Daniel Eugster. Dans la même idée, les employés ont droit à une réduction sur leur abonnement de fitness.

Un patron aux petits soins

Il ne fait aucun doute que Daniel Eugster attache une grande importance à ses collaborateurs. « Ils doivent avoir du plaisir à venir travailler. Après tout, ils passent ici une grande

partie de leur vie. Je me sens responsable de leur bien-être et de leur santé. » Ainsi, le premier objectif pour 2018 est de réduire les jours d'absence pour cause de maladie ou d'accident. L'une des mesures mises en place à cet effet est l'installation de désinfectant pour les mains aux points névralgiques du bâtiment.

Un autre objectif est de renforcer la notoriété de l'entreprise. « Nous ne sommes pas une petite société, mais nous ne sommes pas aussi connus que nous pouvons le penser. Notre propre perception correspond rarement à celle des autres », affirme Daniel Eugster. Il a prévu d'atteindre son objectif par le biais de différentes activités. « Dès que nous commençons à nous reposer sur nos lauriers, nous régressons. »

Cette idée semble faire partie intégrante de la philosophie d'entreprise. Daniel Eugster demande beaucoup à ses collaborateurs, mais il montre lui-même l'exemple et donne sans compter. Durant la réunion, Johannes Moser, technicien de service, prend la parole. Avec sa femme, il a monté un projet humanitaire et souhaite envoyer du matériel au Kenya. Il demande s'il peut disposer d'un endroit dans le bâtiment pour y rassembler les objets que ses collègues voudraient donner dans ce cadre. Daniel Eugster trouve toute de suite une solution et propose son aide si besoin.

Un exemple à suivre

La femme de Johannes Moser est elle-même kényenne. Leur projet est destiné à soutenir famille et amis. « Nous voulons les aider à s'aider eux-mêmes. » Force est de constater que ces réunions semestrielles laissent la part belle aux projets personnels des collaborateurs. Plus jeune, Daniel Eugster jouait au handball et portait le surnom « Duracell ». Aujourd'hui, il n'a pas perdu cette belle énergie et continue à vouloir faire bouger les choses. Son apprentissage de ferblantier, Daniel Eugster ne l'a pas fait dans l'entreprise familiale. Il voulait élargir ses horizons et apprendre auprès des meilleurs. « La référence à l'époque, c'était les ateliers d'apprentissage de la ville de Berne. On avait

Moment de détente autour du baby-foot.



Modernes, les locaux satisfont les plus hautes normes écologiques.

plus de cours qu'ailleurs. Des gens de toute la Suisse venaient s'y former. » Bien sûr, le fait qu'il ait pu jouer au handball à Berne en ligue nationale a sûrement aussi pesé dans la balance.

Ce n'est qu'en 2000 qu'il est revenu à l'entreprise familiale, qui comptait alors cinq collaborateurs. Il a fait estimer la valeur de la société et l'a rachetée à ses parents. A partir de là, il n'a cessé de la développer. L'un des changements notables a été la création de nouveaux locaux, après une longue phase d'appel d'offres, d'évaluation et de planification. « L'écologie est un thème qui m'est cher », explique Daniel Eugster. « Nos locaux devaient être pratiques, mais aussi satisfaire les plus hautes normes écologiques. Nous voulions montrer l'exemple à nos clients en mettant en avant ce qui peut être fait aujourd'hui. »

Sur le toit, une installation solaire couvre 156 % de la consommation d'électricité. Devant le bâtiment trônent deux bornes de recharge pour voitures électriques. « Je crois en ce type de mobilité et je vais moi-même bientôt acheter une camionnette électrique. » Lorsqu'on lui demande s'il n'est pas trop tôt, Daniel Eugster répond : « En tant qu'entrepreneur, il faut parfois savoir prendre des risques. A mes yeux, il y a toujours des choses à améliorer. » <





Photo : Patrick Lüthy

Fiers de leur métier

Les séminaires Persona, très appréciés, font désormais partie intégrante de l'offre de cours de suissetec. Depuis peu, l'association propose un nouveau module intitulé « Fier de mon métier ». Nous avons assisté au tout premier cours.

Martina Bieler

En Suisse romande

Le séminaire « Fier de mon métier » est actuellement élaboré pour la Suisse romande et sera intégré prochainement à l'offre de cours.

INFO

Pour toute information sur les contenus et les dates des séminaires Persona : suissetec.ch/cours

Ce mercredi matin, dix participants sont réunis au centre de formation de Lostorf. « Vous êtes des pionniers », lance l'animateur Alois Gartmann au début du séminaire. En effet, ces dix techniciens du bâtiment sont les premiers à apprendre pourquoi la fierté professionnelle est essentielle et comment transmettre ce sentiment à leurs collègues. « En quittant la salle de cours à la fin de la journée, vous ne devriez plus pouvoir passer la porte », plaisante Alois Gartmann. Les techniciens du bâtiment ont en effet de quoi être fiers de leur travail. C'est eux qui garantissent l'alimentation des bâtiments en eau potable, une température ambiante agréable, une bonne circulation de l'air et des toitures étanches.

« De quoi êtes-vous fiers ? » La question posée par Alois Gartmann doit inciter le groupe à réfléchir. Outre la réussite du CFC, les participants évoquent le respect des délais, des clients contents ou encore la satisfaction personnelle. Comme le montrent ces exemples, on remarque que l'atteinte d'objectifs quotidiens peut aussi apporter un sentiment de fierté. « Il est primordial de s'en rendre compte », explique Alois Gartmann.

Dans le cadre d'un exercice de groupe, les techniciens du bâtiment sont ensuite encouragés à prendre conscience de leur place dans la société. Des photos de différents métiers sont distribuées : banquier, médecin, policier, conducteur de bus, installateur sanitaire et en chauffage. Dans un premier temps, les participants doivent classer les photos par « importance dans la société ». « Celui-là, il porte un costume, il est important », déclare l'un des participants. Les techniciens du bâtiment figurent en fin de classement. Une seconde question est posée : « Quels professionnels veillent à satisfaire les besoins de base ? » Le résultat est alors très différent : les techniciens du bâtiment se trouvent en tête.

C'est précisément l'objectif visé par le module « Fier de mon métier » : montrer l'importance des métiers de la technique du bâtiment. « Sans la technique du bâtiment, le confort actuel ne serait pas possible », estime un participant. Les autres acquiescent. Des prises de conscience comme celles-ci sont capitales. « La mauvaise image des métiers du bâtiment ne vient pas que de l'extérieur », explique Alois Gartmann. Les techniciens du bâtiment eux-mêmes se dévalorisent. C'est là que suissetec souhaite intervenir : « Vous êtes importants ! », souligne Alois Gartmann. C'est un sentiment que les participants doivent ressentir eux-mêmes pour le transmettre ensuite à la relève. Le premier cours « Fier de mon métier » semble avoir porté ses fruits : « Je suis maintenant gonflé à bloc », résume un participant. « Ce séminaire a amélioré le regard que je porte sur mon métier », conclut un autre. suissetec a d'ores et déjà prévu d'autres dates. ◀



Cours et publications

Formation

suissetec
 Centre de formation Colombier
 T 032 843 49 52, F 032 843 49 55
 carole.rocchetti@suissetec.ch
 www.suissetec.ch

 En saisissant les adresses Internet indiquées ci-après, vous accédez à des informations complémentaires sur les formations (dates, formulaires d'inscription, etc.).

suissetec – formation continue
suissetec.ch/formation-continue

Contremaître avec brevet fédéral
Sanitaire
Chauffage
Ferblanterie
 Chaque année dès septembre
Ventilation

Conseiller/ère énergétique des bâtiments avec brevet fédéral

Maître avec diplôme fédéral
 Tous les 2 ans
Sanitaire
Chauffage
Ferblanterie

Projeteur/euse sanitaire avec diplôme fédéral

Cours de perfectionnement selon planification
suissetec.ch/cours

Installateur agréé eau SSIGE

Cours sur les gaz de pétrole liquéfiés

Séminaires Persona
suissetec.ch/cours

Développez vos compétences personnelles – avec certificat suissetec

D'autres
offres
 sur suissetec.ch

Technique

Publications des domaines spécialisés
suissetec.ch/shop

Ferblanterie | enveloppe du bâtiment
Notice technique
 / Garde-corps sur toits plats
 Téléchargement sur:
 suissetec.ch/notices-techniques

Chauffage
Notice technique
 / Qualité de l'eau de remplissage et d'appoint dans les installations de chauffage et de refroidissement
 Téléchargement sur:
 suissetec.ch/notices-techniques

Ventilation | climatisation | froid
Notice technique
 / Installations de ventilation: interfaces avec les autres métiers (y compris feuilles de travail)
 Téléchargement sur:
 suissetec.ch/notices-techniques

Sanitaire | eau | gaz
Application Web « Calcul de prix par éléments sanitaires »
 (N° art. APP214001)
Application Web « Projet conduites souterraines eau / gaz »
 (N° art. APP214002)

Notices techniques
 / Planification et exécution de raccords de cuisine dans les bâtiments d'habitation
 / Appareils sanitaires: l'intérêt d'indiquer les prestations
 Téléchargement sur:
 suissetec.ch/notices-techniques

Pour toutes les branches
Notices techniques
 / Principaux labels et standards de construction sur le marché suisse
 / Mensuration des systèmes de conduites avec GPS
 Téléchargement sur:
 suissetec.ch/notices-techniques



PRÉVENIR LES DANGERS

[SUISSETEC.CH/SECURITE-AU-TRAVAIL](https://www.suissetec.ch/SECURITE-AU-TRAVAIL)

**NOUS, LES
TECHNICIENS DU BÂTIMENT.**

 **suissetec**

 **syna**

 **UNIA**

Die Gewerkschaft,
Le Syndicat,
Il Sindacato.